

République Française

Département du Jura

Nombre de membres
Afférents au conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à
la délibération : 15

Date de convocation
14 août 2014

Date d'affichage :
8 septembre 2014

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
et publication ou
notification du

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MIGNOVILLARD**

Séance du 1^{er} septembre 2014

L'an deux mil quatorze le premier septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SERRETTE Florent - Maire

Présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Claude PAGET, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Jérôme BORNE, Michaël FUMEY, Jean-Marie GIROD, Nelly GIROD, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Absents excusés : Nicolas GRIFFOND (pouvoir donné à Claudine QUATREPOINT)

Secrétaire : Gérard MUGNIOT

**Objet : Convention avec le Conseil général pour la participation
aux frais des postes d'accompagnatrices de car scolaire**

Le Maire fait part des embauches de :

- Mme Monique ANTOINE pour le circuit desservant Cerniébaud, Fraroz, Arsure-Arsurette, La Grange-des-Prés, Essavilly, Froidefontaine, Mignovillard.

- Mme Marie-Thérèse BAUD pour le circuit desservant Communailles-en-Montagne, Bief-du-Fourg, Petit-Villard, Mignovillard.

Une convention de remboursement de frais à hauteur de 50 % est proposée par le Conseil général du Jura. Le Conseil municipal accepte la proposition et donne tout pouvoir au Maire pour signer cette convention.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Florent SERRETTE

